

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLIS
REUNION DU 16 décembre 2019 – PROCES-VERBAL

Etaients présents :

- M. Denis STOLF, maire de Tréveray, président,
- Mme Danielle COMBE, conseillère départementale de la Meuse,
- M. Dany EDOT, suppléant de M. ANTOINE, maire de Bure,
- M. Daniel LHUILLIER, maire d'Abainville,
- M. Didier POIROT, représentant M. MARTIN, maire de Gondrecourt,
- M. Henri FRANÇOIS, commune de Saudron,
- M. Pierre SUCK, commune de Lézeville,
- M. Jean-Paul LHERITIER, UPA,
- M. Jean COUDRY, CGC,
- M. Jean-Marie MALINGREAU, CFTC,
- M. Yves THERIN, MEDEF,
- M. Francis LORCIN, représentant des professions médicales,
- M. Bernard BILLARD, représentant M. le Préfet de la Meuse,
- M. Jean-Michel FERAT, ASN,
- M. David MAZOYER et Mme Martine HURAUT, ANDRA,
- M. Benoît JAQUET et Mmes Laetitia FAUGIERES et Sandrine JEAN DIT PANNEL, CLIS.

Etaients représentés :

- M. Jean-Michel FEUILLET, conseiller départemental de la Haute-Marne, vice-président,
- M. Bertrand OLLIVIER, conseiller départemental de la Haute-Marne, trésorier,

Etaients excusés :

- M. Franck MENONVILLE, sénateur de la Meuse,
- M. Gérard ABBAS, conseiller départemental de la Meuse,
- M. Daniel RUHLAND, conseiller départemental de la Meuse,
- Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, conseillère départementale de la Haute-Marne,
- Mme Claire PEUREUX, commune de Paroy sur Saulx,
- M. Claude DELERUE, commune d'Effincourt,
- Mme Corinne FRANÇOIS, Burestop 55,
- M. Jean-Marc FLEURY, EODRA,
- M. Jacques LERAY, CEDRA.



1) Approbation du PV du CA du 30 septembre 2019

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 5 juillet 2018 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2) Projet de Lettre du CLIS et nouveau site internet

M. JAQUET présente une première version de la prochaine Lettre qui doit paraître courant janvier 2020. Elle porte exclusivement sur le bilan du débat public sur le Plan National de Gestion des Déchets et Matières Radioactives. Le document remis en séance est lu et quelques corrections sont apportées. Une version corrigée sera adressée aux membres du CA pour dernières observations éventuelles.

La parution de la Lettre et la campagne de presse qui l'annonce vont permettre d'informer le public du changement de nom du site internet (qui devient clis-bure.fr) et de sa nouvelle architecture. M. THERIN en profite pour saluer le travail de Mme JEAN DIT PANNEL pour mener à bien cette mission.

En réponse à Mme COMBE, il est précisé que le nombre d'abonnements augmente à chaque nouvelle parution de la Lettre. Il y a aujourd'hui près de 1500 abonnés, dont 400 par internet. A partir de ce numéro, l'envoi sera élargi aux conseillers départementaux de Meuse et Haute-Marne et aux conseillers régionaux.

3) Préparation de l'instruction de la DAC

M. JAQUET fait part de l'initiative proposée conjointement avec l'IRSN de mettre en place un groupe d'échanges afin de préparer l'instruction de la Demande d'Autorisation de Création du centre de stockage, qui devrait être déposée d'ici environ un an. Ce groupe serait constitué sur le modèle de ce qui avait été fait pour l'instruction du Dossier d'Options de Sécurité de l'ANDRA, associant des experts de l'IRSN, des membres du CLIS et de l'ANCCLI, et des experts non institutionnels.

2/4



Le programme de travail reposera sur les thèmes relevés lors de l'instruction du DOS ou dans le cadre de la démarche de clarification des controverses techniques réalisée par la Commission Particulière du Débat Public sur le PNGMDR, pour lesquels des incertitudes demeurent et qui doivent être approfondies au regard des choix de l'ANDRA et des prises de position des experts publics ou non. Ce sera également l'occasion de réaliser un document synthétique, grâce auquel chacun pourra se représenter les différents enjeux liés à la sûreté.

Les membres du CLIS seront sollicités pour y participer. S'inscrivent dès maintenant Mme COMBE, MM. STOLF, LHUILLIER, LHERITIER et THERIN. Il est précisé que les inscrits qui ne seraient plus membres du CLIS après les élections municipales pourront continuer à participer aux travaux du groupe. La première réunion est prévue le 30 janvier 2020 à Paris.

La commission « Risques » va par ailleurs se fixer un programme pour réfléchir à la définition de la phase industrielle pilote. Cela pourrait passer par l'organisation d'une séance consacrée à un « serious game » réalisé par l'IRSN, auquel ont déjà joué plusieurs membres du CLIS. Les membres du CA, de la commission « Risques » et de la commission « Réversibilité » seront contactés pour savoir s'ils sont intéressés par ce type de séance.

4) Questions diverses

- M. STOLF indique que le comité de pilotage et le conseil scientifique mis en place pour l'état de référence sanitaire sont en cours de constitution pour un démarrage de la démarche début 2020.

- Mme FAUGIERES fait part du lancement par l'IRSN de la campagne « Openradiation » dont l'objectif est que chacun puisse être acteur dans le domaine de la radiosurveillance. Des boîtiers sont fournis qui permettent de mesurer la radioactivité ambiante dans n'importe quel endroit et les données sont transmises par téléphone vers un site internet dédié (openradiation.org) que tout le monde peut consulter. Elle note également l'intérêt de consulter le baromètre annuel de l'IRSN sur la perception des risques. Ce document présenté lors de l'AG de l'ANCCLI est accessible auprès du secrétariat du CLIS.



- M. LHERITIER signale qu'il a participé à la dernière AG de l'ANCCLI et à la conférence des CLI en novembre (ainsi que M. MALINGREAU et Mme FAUGIERES). Il souhaite que le CLIS présente un candidat au conseil d'administration de l'ANCCLI, lors du prochain renouvellement et que les activités du CLIS soient évoquées dans ce cadre.

- En réponse à M. LHERITIER, M. FERAT précise que toutes les Installations Nucléaires de Base (INB) font l'objet d'un Plan d'Urgence Interne, à la charge de l'exploitant sous contrôle de l'ASN, et certaines d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI), à la charge des services de l'Etat (Préfet). En ce qui concerne le projet de stockage, la nécessité de disposer d'un PPI n'est pas encore retenue à ce stade. Il est rappelé par ailleurs que la distribution de comprimés d'iode stable est l'une des mesures de protection de la population (saturation de la thyroïde en iode stable) en cas d'accident sur une installation susceptible de présenter une émission d'iode radioactif ; ce point n'est pas établi à ce jour.

- M. MAZOYER rappelle que la Déclaration d'Utilité Publique va donner lieu à une enquête publique qui se déroulera à l'automne 2020. Elle concernera environ 80 communes, dont celles concernées par la ligne ferroviaire. La DAC devrait être déposée à l'issue de cette phase. Des concertations sur l'alimentation électrique (poste RTE) et l'urbanisme auront lieu au premier trimestre 2020, et seront suivies d'autres concertations sur l'habitat, le chantier et le suivi environnemental. Par ailleurs, une concertation au niveau national doit débiter, portant sur la gouvernance du projet et notamment de la phase industrielle pilote.

- M. STOLF fait part de la venue de la CNE le 6 février, à l'occasion de la prochaine AG qui se déroulera à Bure à 18h00. Enfin, compte-tenu du programme de recherche de l'IRSN à Tournemire (expérimentations sur la corrosion dans les alvéoles, et sur les scellements), un déplacement sera organisé du 1^{er} au 3 mars. Les membres du CLIS seront invités à y participer.

A Bure, le 5 mars 2020

Le Président,


Denis STOLF

